

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DE L'ENERGIE
ET DES MINES

SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA TECHNOPOLE DE BORJ-CEDRIA



**AVIS DE CONSULTATION N° 04/2022:
ORGANISATION D'UN ATELIER DANS LE CADRE DU PROJET
GREENBUILDING**

Action financée par le projet « GreenBuilding »



Afin d'assurer la bonne mise en œuvre des activités du Projet Européen Green Building | Budget total du Projet : 2,2 million € | Durée du Projet : 36 mois ' Août 2019- Août 2022' financé par le Programme IEV CTF MED, la Société de Gestion Technopole Borj Cedria (SGTBC) partenaire N° 04 dans ce projet, se propose de lancer un avis de consultation pour l'organisation d'un atelier dans le cadre du projet GreenBuilding.

Article 1: Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la sélection d'un bureau (soumissionnaire) pour l'organisation d'un atelier de deux jours portant sur les enjeux de la rénovation énergétique des bâtiments.

Article 2: Objet du service et procédures de réalisation

Le soumissionnaire doit assurer la prise en charge totale de l'organisation d'un atelier de deux jours pour **50 personnes** dans un **hôtel de 5 étoiles** à Tunis (restauration ; salle de conférence, équipement audiovisuel, etc.).

L'atelier se déroulera autour des thématiques ci-après, dont le contenu est cité à titre indicatif :

2.1 Thématique technique:

- Les procédures de rénovation énergétique des bâtiments.
- Les opportunités et les restrictions qui existent lors de l'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment.
- Les matériaux et les méthodes traditionnelles de construction, leurs faiblesses en termes de déperdition énergétique et les nouveaux matériaux et techniques disponibles pour optimiser les performances de ces bâtiments.

2.2 Thématique financière:

- Les mécanismes de financement, nationaux et internationaux, des projets d'efficacité énergétique des bâtiments.
- La démarche à suivre dans le montage et la gestion des projets relatifs à la rénovation énergétique des bâtiments.
- Les méthodes de renforcement de capacités pour les parties prenantes dans le domaine de la rénovation énergétique des bâtiments.

2.3 Thématique réglementaire:

- Le cadre réglementaire tunisien dans le domaine de l'efficacité énergétique des bâtiments.
- Un benchmark avec certaines réglementations.

Article 3: Livrables à établir

Les livrables suivants sont à fournir par le soumissionnaire dans les délais prescrits par la Société de Gestion de la Technopole de BorjCedria :

1. Un rapport détaillé décrivant le déroulement de l'atelier
2. Un certificat de participation officiel et nominatif pour chaque participant
3. Une liste de présence
4. Les fiches d'évaluation complétées par les participants
5. Une clé USB pour chaque participant contenant toute la documentation pédagogique (présentation, catalogues ...)

Article 4: Contenu du dossier de la consultation

Le dossier de la présente consultation doit être composé des pièces suivantes :

4.1 Dossier administratif : À insérer dans une enveloppe appelée « Offre Administratif »

Le dossier administratif doit contenir :

- Fiche de Renseignements généraux sur le soumissionnaire (annexe 2): Le nom du soumissionnaire, l'adresse, le numéro de téléphone et l'objet de la consultation doivent figurer sur cette enveloppe.
- Extrait du Registre National des entreprises.
- Affiliation CNSS.
- La consultation dûment signée et paraphée.

4.2 L'offre technique: À insérer dans une enveloppe appelée « Offre Technique»

L'offre technique doit contenir :

- L'agenda de l'atelier
- Description des thématiques proposées (technique, financier et réglementaire)
- Les CVs des différents experts intervenants avec les justificatifs nécessaires
- Un modèle de fiche d'évaluation

4.3 L'offre financière: À insérer dans l'enveloppe appelée « Offre Financière »

Les documents financiers à insérer dans cette enveloppe sont :

- a) La soumission en Dinar Tunisien, selon le modèle présenté au niveau de l'annexe 1, dûment rempli, daté, tamponné et signé par le soumissionnaire.
- b) Le bordereau des prix détaillé pour l'exécution de la mission en question, dûment rempli, daté, tamponné et signé par le soumissionnaire. Les prix seront donnés en Hors TVA (annexe 3).

Article 5: Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées selon le barème suivant :

Critère	Score
Offre financière	30
CVs des intervenants (experts, parties prenantes, etc.)	25
Contenu des thématiques proposées (technique, financier et réglementaire)	25
Agenda de l'atelier	10
Modèle de fiche d'évaluation	10
TOTAL	100

Article 6 : Conditions de remise des offres

6.1. Les offres doivent comprendre les documents mentionnés à l'article 4 et devront parvenir à la Société de Gestion de la Technopole de Borj Cédria durant l'horaire de travail , sous pli postal fermé et recommandé par l'intermédiaire de Rapide-Poste ou être remises directement au bureau d'ordre de la SGTBC contre remise d'un récépissé et ce, au plus tard le **mardi 15 mars 2022 à 16 h** à l'adresse suivante :

Société de Gestion de la Technopole de Borj Cédria

Adresse siège : Route Touristique de Soliman, 8020 Soliman

Adresse boîte postale : BP - 174- Hammam chatt - 1164

Le cachet du bureau d'ordre de la SGTBC fait foi.

6.2. Toute offre parvenue après expiration du délai de réception des offres fixé par la SGTBC sera rejetée.

6.3. L'offre technique, le dossier administratif et l'offre financière sont placés dans des enveloppes séparées fermées et scellées. Les enveloppes seront appelées respectivement « Offre Technique », « Dossier administratif » et « Offre financière ». Ces enveloppes seront placées dans une autre enveloppe extérieure fermée et scellée appelée "enveloppe Extérieure" fournie le cas échéant par la SGTBC et porte la référence de la consultation, son objet et la mention :

A ne pas ouvrir
Consultation n°04/2022: Organisation d'un atelier
dans le cadre du Projet GreenBuilding

Article 7 : Délai d'exécution

Le délai de l'organisation de l'atelier ne doit pas dépasser les 30 jours après la convocation du bureau (soumissionnaire). Passé ce délai, l'offre sera rejetée.

Article 8: Enregistrement du contrat

En exécution des prescriptions du décret 74, les droits d'enregistrement sont à la charge de bureau (soumissionnaire).

VU ET APPROUVÉ
PAR LE SOUMISSIONNAIRE

ANNEXE 1: SOUMISSION

Je soussigné (nom et qualité) en vertu des pouvoirs qui me sont confiés au nom et pour le compte de la société: inscrite au registre de commerce à sous le n°....., faisant élection de domicile à

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier de **la consultation n° 04/2022 « L'organisation d'un atelier dans le cadre du projet GreenBuilding »** et après m'être personnellement rendu compte, sous ma responsabilité, des conditions de déroulement de la mission à réaliser, je :

Me sou mets et m'engage envers la Société de Gestion de la Technopole de Borj Cédria, à exécuter, conformément aux conditions et délais, selon l'offre des prix dont le total Hors TVA (en lettres)

Fait àLe
.....

Signature et cachet du soumissionnaire

(Nom et prénom et cachet avec la mention « Bon pour soumission »)

ANNEXE 2 : Fiche de Renseignements généraux sur le soumissionnaire

- Dénomination sociale :
.....
- Forme juridique :
.....
- Capital :
.....
- Adresse du siège :
.....
- Tél :
.....
- Fax :
.....
- Pays d'enregistrement :
- Bureau d'études Tunisien ou étranger résident en Tunisie :
- Inscrit au registre de Commerce sous le N° :
- Personne signataire du marché et habilité à représenter légalement le soumissionnaire :
.....
.....
- Personne à contacter par écrit pour d'éventuels éclaircissements :
.....
.....
- Tél : ; Fax :
.....
- E-mail de contact :
.....

Nom du Soumissionnaire :

Date, cachet et signature autorisée du soumissionnaire :

ANNEXE 3 : Bordereau des prix

N°	Désignation des travaux	Prix (en DT HTVA)
<p>Dispositions générales : Le bureau aura à sa charge l'organisation de l'atelier objet de la présente consultation en conformité avec les normes en vigueur y afférentes et les règles de l'art ainsi que la réalisation des tâches et livrables désignés par la Société de Gestion de la Technopole de BorjCedria. Le bureau est tenu d'indiquer pour tous les articles du présent bordereau des prix et détails estimatifs, en toutes lettres les prix unitaires en dinars tunisiens HTVA.</p>		
I	Organisation d'un atelier dans le cadre de projet GreenBuilding	
I.1	Organisation de l'atelier objet conformément aux spécifications indiquées dans la consultation, y compris toutes sujétions comprises, selon les règles de l'art.
	TOTAL

Arrêtée à la somme de

Vu et approuvé par le soumissionnaire soussigné le